

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 33 (1938)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Réflexions provinciales sur l'architecture  
**Autor:** Naef, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-172955>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Réflexions provinciales sur l'architecture

Peut-on guider l'architecture régionale ? Cette question n'est pas destinée à ouvrir un de ces débats auxquels se complaisent les théoriciens. « Les théoriciens de l'art ne sont pas forcément de grands compositeurs » ; ainsi s'exprime, avec à propos, le dictionnaire que j'ai sous les yeux et qui semble s'ingénier à me répondre. C'est bien cela ; il importe en cet instant d'être « compositeur », petit si l'on ne peut être grand, de même qu'en temps de guerre, il faut être soldat quoiqu'on en ait.

La province n'est-elle pas en danger ? Son désarroi n'est-il pas plus redoutable encore que celui des centres où s'affrontent du moins des esprits rompus à toutes les joutes sorboniques ?

Alors que, durant des siècles, l'architecture paysanne s'est conformée à des mœurs immuables, à des matériaux autochtones et, par conséquent, uniformes, comme un brave homme enrichi trop vite par un coup de loterie hésite sur l'emploi qu'il fera de son argent, elle hésite aujourd'hui devant les produits innombrables que lui offre l'industrie. Et ceci d'autant plus que le campagnard hésite d'abord devant les nouveautés immatérielles — si l'on peut dire — que lui déversent les cataractes de la radio, de la presse et du cinéma.

Adieu, les vieux villages de bois noir serrés auprès de l'église blanche. Adieu les fermes bardées de tavillons ! Les vieux villages ont leur hôtel cubique et mauve, les fermes se caparaçonnent de tôle et d'éternit. Il n'est plus de mots pour raconter les œuvres des Vandales, lesquels sont vous, nous et moi. Eh ! il faut vivre ! C'est à quoi chacun s'emploie, plus mal que bien.

A cette constatation générale, mais salutaire, les Gruériens ont été conduits ni plus ni moins que, sur les cinq parties du globe, ceux qui ont des yeux pour voir. Seulement, ne balayant qu'à leurs portes (ils en ont plusieurs), les Gruériens n'ont dépassé ni La Roche ni Bellegarde.

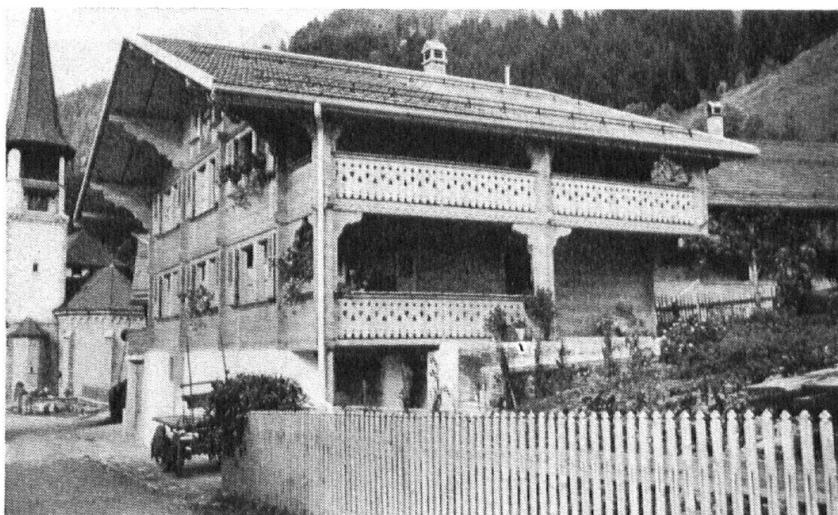
Dans une séance tenue à Bulle, le 14 avril 1936, ils se sont décidés à ce balayage de l'esprit et s'en expliquèrent ainsi au public : « Le Heimatschutz n'est pas une société d'esthètes nébuleux ; il associe des gens qui veulent servir le pays pratiquement et contribuer à sa prospérité économique. Or nombreux sont les hommes qui, aimant leur maison, la veulent belle, non par vanité mais par un besoin d'harmonie dont ils ne sont pas seuls à profiter, puisqu'une maison atteint les regards du voisin et du passant. Hélas, il leur arrive de soupirer, tel jadis ce banneret de Montsalvens qui inscrivit ces mots sur la pierre :

« Vous qui désirez de bâtir . . .  
Je vous prie de considérer  
Qu'il faut du pain et du temps  
Et de l'argent infiniment,  
A quoy je n'ay pas bien pensé . . . »

De l'argent, le groupe gruéien n'en avait guère. Que pouvait-il sinon de marquer son admiration aux habitants soucieux d'embellir leur demeure ? Il se proposa

Bellegarde, Gruyère.  
Maison de M. Philippe Buchs.  
Constructeur: M. Siegfried Schuwey.  
1936.  
Riche demeure villageoise, fidèle à  
la tradition locale, adaptée aux  
mœurs actuelles.

Reiches, ländliches Wohnhaus in  
Jaun, Greizerz. Nach der örtlichen  
Ueberlieferung und nach den  
heutigen Wohnbedürfnissen  
gestaltet.



donc de décerner périodiquement un modeste diplôme à ceux qui construisent ou restaurent, et l'on posa les principes suivants:

Tout édifice doit être en harmonie avec le lieu où il s'élève. Une réfection sera réussie dans la mesure où le style primitif aura été respecté et où des matériaux adéquats auront été employés ; un immeuble neuf sera réussi dans la mesure où ses proportions, ses formes, sa couleur s'adapteront au paysage et au voisinage.

La commission, chargée d'élaborer le concours et d'établir l'enquête, pria le comité cantonal du Heimatschutz (Société fribourgeoise d'art public) d'en prendre le patronnage et de se constituer en jury. S'il le jugeait efficace, il pourrait ainsi appliquer l'essai à d'autres districts. Il fut décidé que l'inspection se limiterait aux édifices sis en Gruyère, modifiés ou élevés durant les dix dernières années.

Le concours ayant pour but de stimuler l'initiative de ceux qui ne bénéficient point des subventions officielles, les églises et les monuments historiques en furent exclus. En revanche, les édifices communaux ou ceux qui pouvaient servir d'exemple aux particuliers furent admis.

Le choix du jury devait être déterminé par : a) l'adaptation de l'édifice au lieu, b) l'harmonie des proportions et des couleurs, c) la qualité des matériaux.

Un appel direct au public, invité à désigner lui-même les bâtiments de son goût, n'eut pas grand écho. La besogne des commissaires ne fut ni brève ni facile. Localité par localité, ils établirent leur inventaire. Alors seulement se clarifia leur doctrine.

*De gustibus et coloribus, non disputandum.*

Pour que la scolastique ait formulé cet adage, il faut que l'individualisme ne date point d'aujourd'hui. Mais est-il vrai qu'on ne puisse disputer des goûts et des couleurs ? Les sciences sont venues donner raison aux peintres, en prouvant que le goût visuel correspond à des lois optiques certaines. Seulement, seulement . . . il n'est pas de lunettes infaillibles pour les arbitres ; leur jugement doit emprunter à l'esthétique — qui est une spéculation — et à l'art — qui est une



En Tserey près Bellegarde.  
Maison de Mme Rauber.  
Constructeur: M. Siegfried Schuwey.  
1933.

Fenestrage hygiénique.  
A l'ouest, paroi protectrice contre  
les intempéries. Type excellent  
d'architecture montagnarde.

Haus in Zur-Eich bei Jaun  
mit durchaus zeitgemässer Fenster-  
einteilung und mit Schutzwand  
gegen die westlichen Stürme.  
Ausgezeichnetes Beispiel für einen  
alpinen Wohnbau.

création ; ils ont à définir tout en composant. Leur rétine et leur pensée les transforment, pour un instant, en artistes qui sentent, et en philosophes qui expriment les sensations par une dialectique. Ils ne prennent guère conscience du phénomène que dans l'action, et l'on s'émerveille qu'en dépit du nombre des jury, ce fonctionnement psychologique soit encore si mal défini.

Parmi les murailles où vinrent se heurter les experts, les maisons anciennes furent de celles qui leur donnèrent le moins d'humeur. Les causes mériteraient d'être tirées des profondeurs. Enumérons-les simplement. La plupart de ces demeures appartiennent à des types déterminés par les styles ou les traditions ; elles répondent à des formes séculaires ; elles sont d'une matière, d'une couleur ou d'une patine qui, généralement, les apparentent à un groupe harmonisé par la simplicité et l'unité des moyens. Il est plus facile de dire si telle réfection s'inspire avec intelligence du plan primitif de son architecture et s'accorde en toutes ses parties, que d'estimer la valeur d'une construction moderne.

Le Heimatschutz, trop souvent accusé de sensiblerie et de romantisme attardé, veut confondre ses détracteurs. Mais il faut avouer que les temps actuels s'ingénient à l'embarrasser, en raison de l'hostilité féroce qu'ils ont déclaré à leurs devanciers. Alors que, dans la campagne tout au moins, les modes s'ajoutaient aux modes, onctueusement, se couvrant à la manière de vagues successives, la mode d'aujourd'hui monte à l'assaut à la manière d'une lame sur l'écueil. Pourtant les comparaisons naturelles risquent d'égarer, car il est beau de voir une lame se briser sur un récif, tandis qu'il ne l'est pas de voir un minuscule chalet blotti contre un mur mitoyen.

Au lieu donc d'exercer ses sarcasmes contre le Heimatschutz, il serait plus généreux d'admirer son courage à affronter des difficultés où nul ne se risque. Car il est décidé à servir l'art où il se trouve. En architecture il porte sa sollicitude aux immeubles les plus novateurs, abritant une hygiène, des goûts, des mœurs ignorés jadis. Mais sa tragédie est d'être astreint toujours à trancher le différend qui mit un jour aux prises Frédéric, roi de Prusse, et le meunier de Sans-Souci.

Le Pâquier. Maison rurale de M. Joseph Pasquier, charpentier, construite par lui-même. 1936. Substraction de maçonnerie avec logement; étages supérieurs de bois. Ensemble conforme aux besoins de l'habitant et aux contingences climatériques.

Ländliches Haus eines Zimmermanns in Pâquier, Greierz, von ihm selbst entworfen. Das Erdgeschoss mit Wohnung ist gemauert, die obere Stockwerke sind aus Holz. Es entspricht genau den Bedürfnissen des Besitzers und dem Klima der Gegend.



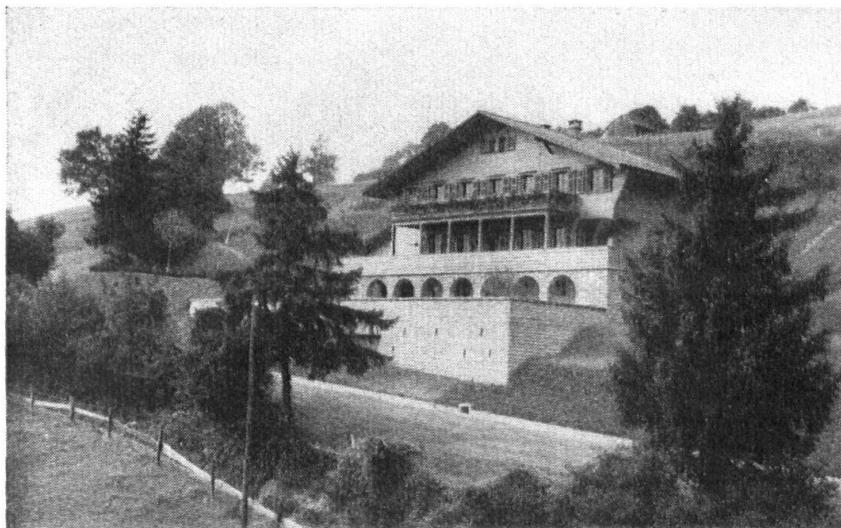
Le moulin était joli si le palais était beau, et les droits du meunier meilleurs que celui du monarque. Ce thème devrait être proposé par manière d'exercice, à tous les jurés d'art public. Gardons-nous en, et revenons à nos moutons gruériens. Ces moutons sont les maisons modernes. Que faut-il pour qu'elles contribuent à l'ordre et ne jettent pas de confusion ?

L'édifice neuf doit être réussi en ses caractères individuels de proportions, de forme et de couleur. Mais il doit l'être aussi dans ses caractères sociaux. Il doit observer à l'égard de ses voisins la bienséance ; c'est affaire d'éducation, les maisons mêmes doivent observer les règles du bon voisinage. Ainsi l'harmonie architecturale est toujours double.

Sans doute l'on ne saura faire grief à une villa charmante d'avoir pour compagnon perpétuel un immeuble à six étages, lui aussi fort bien conditionné. Mais on accusera à bon droit architectes, propriétaires, autorités civiles d'avoir admis cette ridicule promiscuité qui ruine l'effort artistique individuel par le désaccord de l'ambiance. On enfonce ici, Dieu merci, une porte entr'ouverte, puisque l'on commence à se préoccuper, après un long oubli, des plans dits d'extension. Nouveauté bien ancienne pourtant et que César Auguste, Leurs Excellences de Berne, Napoléon et quelques autres n'ignoraient pas.

Comme si ces robustes obstacles ne suffisaient pas, les arbitres régionaux en ont trouvé un autre encore : il leur fallait, contrairement à ce qu'enseigne la morale des peuples, avoir deux poids et deux mesures, un poids et une mesure pour la campagne, un poids et une mesure pour la ville. Après une longue et minutieuse inspection, les jurés aboutirent à des résultats qu'ils proposent à la critique pour d'autres expériences. Voilà ce qu'ils ont fait ; voici ce qu'ils auraient dû faire, sont-ils prêts à s'entendre dire.

Dans toute la Gruyère, huit immeubles neufs seulement ont été récompensés : quatre maisons particulières, une maison communale, une ferme, une buvette,



Vuadens.  
Maison de M. Louis Guigoz.  
Architecte: M. Fréd. Job, Fribourg.  
Constructeur: M. Auguste Bertherin.  
1937.

Habitation préalpine appropriée  
aux mœurs bourgeoises.  
Substructions de maçonnerie  
nécessitées par la nature du sol.

Landhaus in Wüadingen,  
Bezirk Greizerz.  
Voralpiner Bau, bürgerlicher  
Lebensweise entsprechend.  
Der Unterbau besteht aus  
Mauerwerk, wie es die Natur des  
Bodens erfordert.

un chalet du Club Alpin. Si ce n'est la maison communale, les sept immeubles sont campagnards ou montagnards. Sauf les substructions, six d'entre eux sont de bois. Ce n'est point de parti-pris : la Gruyère est un pays de forêts.

Examinons la construction de M. Philippe Buchs à Bellegarde (Jaun), édifiée par M. Siegfried Schuwey en 1936. Au centre du village montagnard, elle remplace une maison ancienne, de même allure mais qui ne suffisait plus aux besoins. Il fallut intervenir auprès de l'Etat, pour lever certaines prescriptions récemment édictées. La police cantonale du feu s'efforce à bon droit de prémunir de la contagion, par des espacements, mais en pratique la loi est d'une application difficile, si l'on ne se propose ni de laisser les localités boisées crouler de vétusté, ni de les rebâtir de fond en comble. La demeure de M. Buchs est fort spacieuse, l élévation des étages et des fenêtres se conforme aux notions hygiéniques de notre époque ; quant à la charpente, elle est hors de pair. La technique du bois ne s'improvise pas, elle se transmet ; M. Schuwey qui connaît tout le jeu des fibres l'emploie avec maestria. En accord organique par le métier avec la tradition, en accord avec le climat (le bois préserve du froid), la maison l'est naturellement avec ses voisines, de mêmes matériaux. Une petite tuile a remplacé le tavaillon, désormais prohibé au grand regret des montagnards qui cherchent en vain un succédané, résistant comme lui au poids et aux infiltrations des neiges.

Plus modeste est la maison de Mme Rauber, en Tserey, près de Bellegarde, construite aussi par M. Schuwey en 1933. Avec ses deux étages à cinq hautes fenêtres, son appentis protecteur de l'ouest, son toit incliné pour le glissement des couches neigeuses, elle s'accorde à l'habitude, au climat, aux besoins de toujours et aux aises de notre temps.

M. Joseph Pasquier, au village du Pâquier, a élevé en 1936 une demeure rurale. Bien que le bois domine, les dispositions sont autres ; on a quitté l'altitude pour la plaine. Le soubassement de pierre peut contenir un logis réchauffé par les étages de bois. A Bellegarde, il n'eût pas été confortable et la maçonnerie n'y abrite

Praz Jouli.

Ferme appartenant à M. le député  
Lucien Despond, Bulle.

Constructeur: M. Auguste Bertherin.  
1929.

Utilisation excellente de matériaux  
modernes pour les usages  
immuables de la campagne  
gruérienne.

Modernes Greierzer Bauernhaus,  
für den örtlichen landwirtschaft-  
lichen Betrieb eingerichtet  
unter Verwendung zeitgemässer  
Baustoffe, dabei von altüber-  
liefelter Form.



que la cave. M. Pasquier n'a point songé à faire une œuvre d'art ; il y est parvenu cependant par l'intelligence de ses besoins et des contingences locales. Le bâtiment en dépit de la modestie, paraît cossu, à cause de ses exactes proportions ; avec bon sens, les annexes, indispensables à une demeure campagnarde, s'effacent en arrière train, cachées par la façade.

La maison de bois que fit construire, en 1936, M. Louis Guigoz, à Vuadens, réalise, grâce à l'architecte fribourgeois Frédéric Job et le maître charpentier Auguste Bertherin, une transition difficile entre l'habitation bourgeoise et la montagnarde. Un confort raffiné y voile avec pudeur ses apparences. La nature instable du sol imposa une forte arcature de maçonnerie qui ne manque point d'élégance.

Quant à Praz-Jouli, c'est une vaste ferme élevée en 1929 par M. Auguste Bertherin sur les plans dressés par les soins du propriétaire, un citadin, M. Lucien Despond. L'immense toit abrite, selon l'usage ancestral, la grange à pont, les étables, le logis du fermier et le logis du maître, sis au-dessus l'un de l'autre. La façade, cerclée d'un auvent arqué dit, en patois, le « bôgo » (*der Bogen*), s'agrémente de galeries abritées. Le bois, la brique, la maçonnerie, ont été judicieusement employés et prouvent que l'expérience ethnique peut, sans déchoir, user de matériaux nouveaux.

Pour ses skieurs la section gruérienne du Club alpin possède, aux Clés, depuis 1937, un vaste chalet. La formule était à trouver ; il fallait héberger des dortoirs, une cuisine, une grande salle. De larges galeries permettent aux sportifs de se délasser au soleil. L'architecte M. Charles Trivelli, l'entrepreneur M. Léon Bussard, le charpentier et le menuisier MM. Maurice Baud et André Dupré ont su créer, sans faire fi de l'expérience des anciens. Le chalet étant isolé a pu être couvert de bardeaux ce qui constitue, aux temps actuels, une heureuse exception.

A la montagne encore, M. Maurice Baud a pourvu d'une buvette la station des Cases sur la ligne du Montreux-Oberland. Ce pavillon charmant peut, sans réserve, passer pour le modèle du genre. La compagnie ferroviaire peut être félicitée d'avoir enfin offert aux regards du voyageur mieux que de mortnelles bâtisses.



#### Les Clés.

Chalet de la section gruérienne du Club Alpin.

Architecte : M. Charles Trivelli.

Entrepreneur : M. Léon Bussard.

Charpentier : M. Maurice Baud.

Menuisier : M. André Dupré.

1937.

Couverture de bardeaux.

Technique traditionnelle au service de formules nouvelles.

Schutzhütte der Greierzer Sektion des SAC. Mit Schindeldach.

Altüberlieferte Bauweise im Dienste einer neuen Bauaufgabe.

Avec la maison communale de La Tour de Trême s'achèvera la revue. Elle succède à une belle et bonne hôtellerie qui servait aussi de lieu d'assemblée. Nous ne demanderons pas si la démolition s'imposait, et nous admirerons sans réserve l'édifice de pierre dont l'architecte Dumas de Romont, est l'auteur. Rien n'affiche une tradition précise. Seules les pentes du toit rappellent le pays des neiges. Cela suffit. L'immeuble a du corps et la vieille enseigne du XVIII<sup>e</sup> siècle a pu s'y transporter sans se sentir dépayisée.

Au cours de leurs investigations, les enquêteurs ont été frappés de la puissance que détiennent les bons et les mauvais artisans. Des contrées entières changent d'aspect à leur guise. Aussi n'est-ce point trop de dire que des charpentiers tels que MM. Schuwéy, Bertherin, Baud, Pasquier et d'autres sont une bénédiction pour les régions où ils travaillent. C'est ainsi qu'au lieu de s'enlaidir, la vallée de Belle-garde, par exemple, reste homogène et que les maisons y naissent en beauté.

Mais, en tout ceci, la ville dira-t-on, est-elle tombée dans l'oubli ? Que se passe-t-il donc ? Car enfin sur sept points données à la campagne, un seul reste à la ville, et encore faut-il compter l'édifice de La Tour qui peut passer pour urbain.

Si, par quelque côté, l'immédiat confine à l'éternel, on ne saurait d'un modeste concours régional, déduire des axiomes généraux ; et moins encore tirer la vérité du puits des statistiques. Il y manque toujours des éléments. Or la Gruyère est un territoire de 500 km<sup>2</sup> qui comprend deux villes : l'une, immuable de par sa situation, Gruyère, l'autre en grand développement, Bulle, mais qui comporte moins de 5000 habitants.

A Gruyère il n'y a pas de maisons neuves ; à Bulle il y en a plusieurs : de laides, de quelconques, et de fort agréables. Un quartier nouveau, formé d'immeubles de deux à quatre étages, s'élève proprement, sans faux-luxe. C'est un mérite et peut-être une originalité ; mais elle n'est point gruérienne. Ailleurs quelques villas inspirées du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'autres cubiques se cachent ou se dévoilent ;

#### Les Cases.

Buffet de la Compagnie M. O. B. (Montreux-Oberland). Constructeur: M. Maurice Baud. 1936. Par sa simplicité et son adaptation au site, l'établissement peut servir de modèle aux compagnies ferroviaires alpestres.



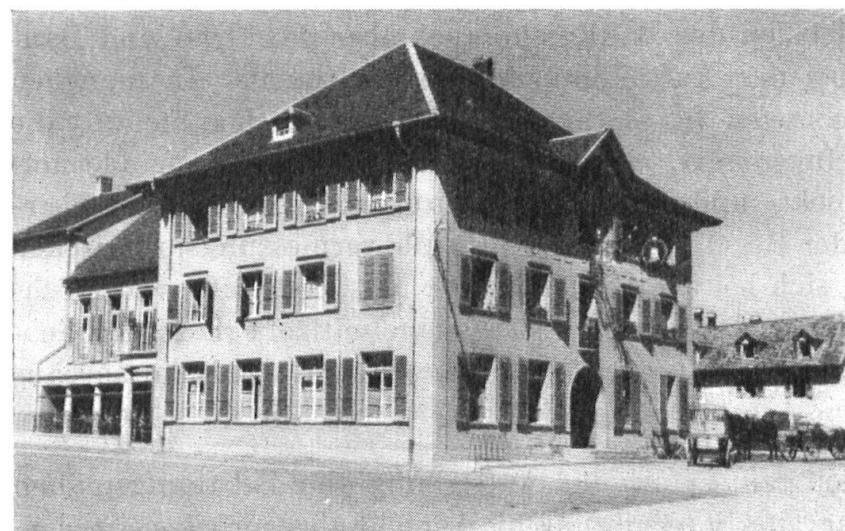
Bahnhofswirtschaft der Montreux-Oberland-Bahn. Darf wegen seiner gefälligen Einfachheit und der Einpassung in die Landschaft als Muster für einen solchen Bau gelten.

quelques immeubles locatifs percent ici et là, avec plus ou moins de bonheur, mais où trouver d'ouvrages assez francs pour s'imposer ? La ville neuve se forme, hésite, essaie; elle est à la période ingrate de croissance et n'a point encore manifesté les traits d'une personnalité notoire.

Les bons architectes et les gens de goût y parviendront peut-être ; il est trop tôt pour en juger. D'ailleurs la construction d'une ville provinciale qui n'a pas pour se guider de tradition définie, comme Berne ou comme Bruges, est en soi un problème que l'on devine mieux qu'on ne le formule, et qui attend, naturellement, une solution claire.

Il y faudra donc bien revenir un jour et le traiter pour lui-même. Constatons en attendant qu'il est plus facile d'accorder avec le passé l'évolution paysanne que la bourgeoise. La Palisse l'eût deviné ; il ne l'a pas dit ; c'est dommage, puisque nous risquons d'emprunter à sa gloire !

*Henri Naef.*



#### La Tour-de-Trème.

Maison communale et auberge. 1930. Architecte : M. Fernand Dumas, Romont. Edifice sobre et approprié à ses fonctions. Toiture conforme au climat, facilitant le glissement des neiges.

Gemeindehaus mit Gatsräumen in Zum Thurm, Bezirk Greierz. Einfacher Bau, der seinen Zweck gut erfüllt. Die Dachform entspricht dem Klima und lässt den Schnee leicht abrutschen.